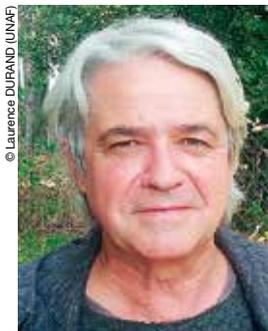


S'adapter, innover !



Christian PONS
Président de l'UNAF

La saison apicole 2021 nous a confirmé que nous ne devons avoir aucune certitude, ni sur nos pratiques, ni sur les conditions climatiques... En revanche, nous avons la conviction que nous devons changer, modifier, nous adapter et faire même parfois « table rase » de nos façons de travailler, de nos méthodes pour construire l'apiculture de demain. Face au dérèglement climatique, dérèglement politique et économique, nous devons, comme nous

l'avons déjà fait par le passé, nous prendre en main. L'apiculteur est un observateur hors pair de la nature et, en conséquence, il doit pouvoir inventer des stratégies. C'est peut-être son sixième sens ! A l'instar de l'abeille, cet animal social, nous devrions pouvoir nous adapter malgré les difficultés. Mais les bouleversements sont rapides et ce n'est pas facile...

Récolte et calamités agricoles

L'année 2021 restera comme la pire année de l'histoire de l'apiculture. Selon nos remontées de terrain et nos échanges avec plusieurs conditionneurs, on peut estimer la récolte nationale entre 7 000 et 9 000 tonnes. Les importations vont encore croître et sans aucun doute dépasser les 35 000 tonnes... Un bilan terrible et préoccupant lorsque l'on songe aux 32 000 ou 33 000 tonnes que nous récoltions jusque dans les années 1995. Pour soutenir les apiculteurs, dès le mois de juin l'UNAF est intervenue auprès des pouvoirs publics. Dans de nombreux départements, un premier recensement des apiculteurs touchés par la perte de récolte est en train de se mettre en place. Les commissions départementales et régionales doivent statuer entre fin octobre et le 15 novembre. Il vous reste donc très peu de temps pour solliciter votre syndicat qui a vocation à alerter vos préfets, chambres d'agriculture et services de l'Etat. Ensuite, il sera trop tard. A cet effet, un modèle de courrier à adapter localement a été adressé à vos responsables.

Formations

Dans sa volonté de vous aider au quotidien et dans la continuité du Concours des miels de France, l'UNAF organise au mois de novembre des formations à la fabrication de l'hydromel et à la dégustation des miels et des hydromels animées par des spécialistes : Etienne Bruneau, du CARI, et Sylvain Le Cras, hydromellier confirmé. Partant du constat qu'il faut se diversifier, nos formations, ouvertes à tous les apiculteurs, vous permettront de valoriser auprès des consommateurs la qualité et la riche palette des miels de France. Nous avons été plus que surpris par l'engouement suscité par ces formations puisque les sessions ont été remplies en très peu de temps. Compte tenu de la demande, de nouvelles sessions seront organisées dans les régions. N'hésitez pas à contacter l'UNAF si vous êtes intéressé. Une liste d'attente est ouverte ! L'UNAF s'attache à pérenniser ces stages au plus près de vos exigences et nous avons à cœur de les développer en lien avec la CNTESA. Si vous avez des suggestions de thèmes de formation, n'hésitez pas à nous en faire part.

Concours des miels de France 2021

En raison de la très mauvaise saison apicole, nous pouvons redouter une baisse importante du nombre d'inscrits et du nombre d'échantillons présentés car un concours reflète généralement l'état des récoltes de miel de l'année. Nous avons été très agréablement surpris quand au 30 septembre, date de fin des inscriptions pour les miels, nous recensons 74 apiculteurs inscrits et près de 220 miels présentés ! Les inscriptions pour les miels d'arbousier, litchi, tropical clair, tropical foncé et miel « rare » tropical ainsi que les pains d'épices sont ouvertes jusqu'au 3 décembre 2021 et jusqu'au 15 novembre 2021 pour les hydromels et nougats. Naturellement, il n'y aura pas beaucoup de miels d'acacia, de thym ou de pissenlit... Cette forte participation traduit l'importance et la reconnaissance du Concours pour les apiculteurs de France. Nous nous en félicitons !

Office national des forêts

De nombreux apiculteurs installent, souvent temporairement pour une miellée spécifique, des ruches dans les forêts gérées par l'ONF. Jusqu'à une période récente, le contrat de mise à disposition était simple et le coût restait abordable. Comme tout évolue – et pas toujours dans le bon sens – l'ONF a entrepris de bouleverser ce fonctionnement et d'augmenter de manière ahurissante les tarifs en les multipliant par 3 ou 4. L'UNAF a alors réagi. D'autres syndicats aussi. Une première réunion de concertation s'est déroulée fin juin. Et l'UNAF, le SNA et la Confédération paysanne ont alors travaillé ensemble pour élaborer des propositions cohérentes et pertinentes dans l'intérêt des apiculteurs. Les négociations vont donc pouvoir reprendre. Nous avons sollicité et obtenu le soutien de plusieurs élus et nous défendrons nos positions avec énergie et détermination.

Manifestations

InterApi organise en novembre une semaine d'animation pour mettre en avant l'apiculture et surtout les produits de la ruche. C'est un des objectifs premiers d'une interprofession. Tous les apiculteurs peuvent y participer. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site de l'UNAF. Une belle opportunité pour l'apiculture française.

Le Congrès européen de l'apiculture Beecome, que nous devions organiser en 2020, a été finalement reporté en 2022, toujours à Quimper, mais nos amis polonais ont proposé d'organiser une édition 2021 limitée en distanciel les 20 et 21 novembre. L'inscription aux conférences est gratuite. Pour tout renseignement : www.beecome2021.com

Mise en hivernage

Nos chères abeilles vont devoir affronter la saison hivernale et, compte tenu des bouleversements climatiques, nous ignorons quelle en sera la teneur. Un hiver doux, glacial, neigeux ? Nul ne le sait. Pensez à vérifier vos réserves, car avec les mauvaises récoltes, certaines ruches étaient bien légères. Assurez-vous que le traitement anti-varroa a été efficace. D'ores et déjà, l'état des colonies à l'automne conditionne en grande partie le redémarrage de printemps et d'une certaine façon la prochaine saison. Restons attentifs !